

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>direction générale de l'enseignement scolaire</p>	Timbre/tampon de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
--	---

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A RETOURNER A L'ECOLE AVANT LE / / 2020

[TAMPON DE L'ECOLE]

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS OU PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE

Madame/Monsieur :

Demande(nt) que l'élève (prénom/NOM) :

inscrit en classe de : à l'école :

.....

située dans la commune de :

Suive pendant l'année scolaire 2020-2021 un « enseignement international de langue étrangère » (EILE) dans la langue suivante :

[Cocher la case ou entourer la langue choisie]

<input type="checkbox"/> ARABE	<input type="checkbox"/> ITALIEN	<input type="checkbox"/> PORTUGAIS	<input type="checkbox"/> TURC
---------------------------------------	---	---	--------------------------------------

était inscrit en ELCO/EILE durant l'année scolaire 2019/2020 **et souhaite poursuivre en EILE durant l'année scolaire 2020/2021**

était inscrit en ELCO/EILE durant l'année scolaire 2019/2020 **mais ne souhaite plus poursuivre en EILE durant l'année scolaire 2020/2021**

Nouvelle inscription (n'a pas suivi de cours d'ELCO ou EILE en 2019/2020)

- Le cours d'EILE est proposé **du CE1 au CM2**.
- **Une seule langue** peut être demandée.
- Durée : **1 h 30 chaque semaine**.
- Toute demande d'inscription au cours EILE implique la **présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire** et le respect des horaires.

IMPORTANT : le(s) parent(s)/le représentant légal déclare(nt) avoir pris connaissance que :

- Ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours facultatif d'EILE. L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.
- Pour 2020-2021, en dehors du Portugal et de la Tunisie qui sont déjà en EILE, la mise en place des cours est subordonnée à la signature, avant la rentrée 2020, d'un accord bilatéral avec les 4 autres pays partenaires (cf. courrier d'information aux parents joint).
- Toute demande d'inscription **impliquera le respect des horaires et la présence de l'élève au cours EILE pour la totalité de l'année scolaire**. La durée du cours d'EILE, proposé du CE1 au CM2, est d'1 h 30 hebdomadaire.
- Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. **Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant**.
- **Les inscriptions sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale**, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant. La seule indication orale donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

À, le 2020

Signature du/des parent(s) ou du représentant légal :